



Guide d'utilisation
de l'image
provinciale



Province de
Hainaut

**Chaque jour
avec VOUS !**



Introduction

La Province de Hainaut, riche de sa diversité et de son patrimoine, regroupe une multitude d'institutions et de services qui collaborent au quotidien pour offrir des prestations variées et de qualité à ses citoyens. Pourtant, cette richesse s'accompagne de défis en matière de communication : une identité visuelle fragmentée et des pratiques parfois disparates peuvent brouiller la perception du public et affaiblir le sentiment d'appartenance entre les acteurs internes.

Face à ces enjeux, la création d'une charte graphique s'impose comme une évidence. Cet outil stratégique vise à uniformiser la communication visuelle de l'ensemble des entités liées à la Province, renforçant ainsi sa lisibilité et sa visibilité auprès du public extérieur. Une identité graphique forte et cohérente permet non seulement d'établir un lien de confiance avec les citoyens, mais aussi de valoriser les actions et les valeurs portées par la Province.

Cette charte ne se limite pas à des règles esthétiques : elle constitue un vecteur de cohésion interne. En harmonisant les pratiques et en offrant des outils clairs et accessibles, elle vise à faciliter le travail des intervenants tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à une entité commune. Par cette démarche, la Province de Hainaut aspire à devenir une référence en matière de communication publique, grâce à une meilleure cohérence de communication et grâce à une gestion optimisée des coûts de communication, en faisant rimer économie et écologie, en affirmant son unité ainsi que son ambition au service du territoire et de ses habitants.



Identité graphique

Evolution de la communication

Une charte graphique, c'est l'identité d'une structure ou d'une institution.

L'«oiseau» accompagne l'histoire de notre administration depuis plusieurs décennies.

Au fil du temps, il a commencé à se sentir à l'étroit dans sa cage, à ne plus refléter suffisamment l'enthousiasme et la détermination que nous insufflons à nos projets, menés au service de tout le territoire.

Sortir de sa cage, s'afficher résolument et fièrement tout en conservant son identité, la nôtre : notre oiseau évolue avec le H d'un Hainaut qui place l'humain au centre de toutes les préoccupations.

Notre identité s'affirme : **enseigner, accompagner les personnes porteuses de handicap, contribuer au développement d'un territoire, soutenir la créativité et cultiver la culture.** L'oiseau provincial reprend des couleurs. Des couleurs

écologiques parce que notre charte graphique obéit également à des objectifs environnementaux.

Il en résulte une nouvelle charte épurée, symbole de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être.

Une charte qui s'inscrit dans **une dynamique d'éco-conception** parce que, nous pensons à demain et aux générations futures.

Une charte qui revendique la fierté d'appartenir à un service public proche du citoyen. Cette nouvelle image, c'est notre marque de fabrique : la seule. A travers ce guide, vous découvrirez toutes les déclinaisons possibles de ces outils : dans le souci de préserver notre image, l'équipe du Service de Communication sera particulièrement attentive leur bonne utilisation.



Logotype

Evolution, pas révolution



L'oiseau s'épure, se libère de sa cage. Cette évolution accentue la visibilité de l'oiseau mais également de la mention «Province de Hainaut» qui peut se situer sous l'oiseau ou à côté.

Le logotype se compose de la typographie «Province de Hainaut» et de l'oiseau. **Ces deux éléments sont inséparables.**

Le logo est décliné sous forme verticale ou horizontale, à utiliser en fonction de l'orientation du document afin de maximiser la visibilité et la lisibilité provinciale. Lorsque la Province de Hainaut est partenaire d'un événement, le logo s'affiche uniquement en version horizontale pour plus de lisibilité.

Des spécificités sont à prendre en compte pour le secteur culturel, événementiel et les asbl : le logo provincial est aux côtés du logo du service concerné.

Zone de protection

La zone de protection doit être respectée pour rendre la lecture du logotype optimale. **Cette zone définit le périmètre dans lequel aucun autre élément (logos, texte, etc.) n'est autorisé.** Elle correspond à deux fois la hauteur du H de Hainaut.

La zone rectangulaire de protection blanche ne peut être ni déformée, ni encombrée. Le logo doit être parfaitement centré dans l'encadré blanc.

Le logo téléchargeable sur le site officiel de la Province de Hainaut www.hainaut.be contient cette zone de protection à respecter.



Bien utiliser le logo

- **Sur un fond de couleur**, le logo sera toujours utilisé en version monochrome.
- **Sur fond clair**, le logotype est appliqué dans sa couleur noire.
- **Sur fond foncé**, le logotype est inversé et apparaît en blanc.

Le fond doit être suffisamment contrasté et toujours contrôlé afin d'assurer la bonne lisibilité du logotype.



Mauvaises utilisations



Utilisation par les institutions, les services, les écoles et les ASBL

Dans un esprit d'unification générale et de cohérence, la simplification et la standardisation de la multitude de logos présents dans la Province de Hainaut ont été décidées. Cette action a pour but de rendre plus cohérente la visibilité des acteurs provinciaux. **Les logos des institutions, s'ils doivent être créés ou modifiés, le sont uniquement par le Service de communication** ou la cellule de communication-enseignement.

• Les Services à vocation interne

Les services provinciaux d'appui et les directions d'institutions se distingueront par leur sobriété et l'absence de pictogrammes.



• Les services à vocation externe, les ASBL et régies ordinaires

Beaucoup d'Institutions de la Province de Hainaut ont voulu se distinguer au moyen d'un logo spécifique. Ces démarches ont souvent abouti à des résultats inégaux d'un point de vue esthétique et/ou à une perte de lisibilité.

La signature visuelle simple telle qu'elle est rendue obligatoire pour les services internes s'avère souvent être la plus efficace.

Dans certains cas cependant, un logo propre à l'institution est légitime, au regard de situations concurrentielles ou pour l'affirmation d'une «marque» ou d'un projet. Citons par exemple, les écoles, les institutions sociales ou culturelles ouvertes au public.

Pour ces politiques externes, l'identité visuelle de l'institution sera toujours composée du logo de base provincial auquel sera accolé, à l'aide d'une ligne fine, le logo propre à l'institution, dans le respect de l'équilibre présenté à l'aide des exemples ci-après.

Nous insistons cependant l'attention sur le fait qu'un logo trop dense, comportant trop d'informations est souvent moins lisible qu'un nom. Si le logo du service ou de l'institution doit apparaître, un travail graphique peut être réalisé avec l'équipe du service de communication.

Cette remarque vaut pour l'enseignement comme pour les asbl.



La baseline

Le logotype existe également avec deux baselines «**Chaque jour avec vous !**» pour ce qui concerne toute l'administration à l'exception de l'enseignement, et «**Étudier en Hainaut**» pour l'enseignement et son administration. Les couleurs des baselines pourront être adaptées en fonction des couleurs associées à l'institution ou utilisées sur le document ou le support.

Le logo avec sa baseline est utilisé pour des communications spécifiques et pour l'enseignement.

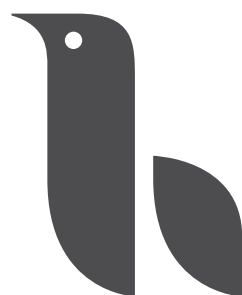
Hainaut Enseignement bénéficie du slogan «Etudier en Hainaut». Comme pour le premier slogan, la couleur sera adaptée en fonction de l'établissement scolaire ; il sera positionné de façon à être bien identifié. Les deux logos (Province & Ecole) sont équilibrés pour garantir une lisibilité maximale.



**Chaque jour
avec VOUS !**



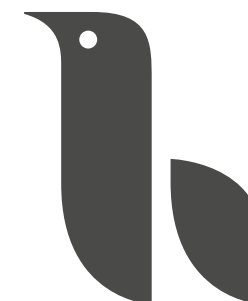
**Étudier
en Hainaut!**



Province de
Hainaut



**Chaque jour
avec VOUS !**



Province de
Hainaut



**Chaque jour
avec VOUS !**



Typographie

Deux typographies accompagnent la communication provinciale :

Humain – Moderne – Dynamique

POPPINS

La principale

Typo droite, moderne, sans sérif, lisibilité maximale possédant de nombreuses déclinaisons

Justus

La secondaire

Typo avec sérif, élégante et dynamique, s'associant bien avec la « Poppins » - à n'utiliser que pour les titres ou mises en exergue.

Ces deux typographies complémentaires ont pour but de rendre le contenu des supports plus lisibles et dynamiques.

Dans les documents administratifs, on privilégiera l'**ARIAL**.
Moins gourmande en encre, elle contribue à notre volonté d'éco-conception.

POPPINS

La Poppins est la typo principale. Elle sera toujours privilégiée dans un souci d'accessibilité. La famille complète possède une multitude de variantes facilitant la hiérarchisation de l'information. Voici quelques exemples.

- regular

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890

- **bold**

**abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890**

- italic

*abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890*

Justus

la Justus peut être utilisée pour les titres ou pour rendre le contenu plus dynamique. Il existe plusieurs variantes mais le Bold est conseillé pour trouver l'équilibre avec la Poppins. Voici quelques exemples.

- roman

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890

- **bold**

**abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890**

- italic

*abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
1234567890*

Dans les documents administratifs et mails, c'est l'**ARIAL** qui est privilégié.
Cette police moins gourmande en encre contribue à notre volonté d'éco-conception.



Couleurs

Les couleurs principales



Les **cinq couleurs principales** sont le rose magenta, le vert lime, le gris anthracite, le noir et le blanc.

Afin de créer de la variété, il est autorisé d'utiliser des associations de couleurs complémentaires avec l'aval du Service de Communication.

Rose

Cyan : 0%	R : 236	
Magenta : 85%	V : 97	#EA619F
Jaune : 0%	B : 159	
Noir : 0%		

Lime

Cyan : 50%	R : 148	
Magenta : 0%	V : 74	#94C24A
Jaune : 85%	B : 73	
Noir : 0%		

Gris 85 %

Cyan : 0%	R : 74	
Magenta : 0%	V : 74	#4A4A49
Jaune : 0%	B : 73	
Noir : 85%		

Noir

Cyan : 0%	R : 29	
Magenta : 0%	V : 29	#1D1D1B
Jaune : 0%	B : 27	
Noir : 100%		



Mises en situation

Les cartes de visite

Tous les imprimés de ce chapitre sont exclusivement conçus par le Service de Communication sur simple demande auprès de :

- nicolas.beumier@hainaut.be pour le non-enseignant
- laurent.monniez@hainaut.be pour l'enseignement.

L'impression est à charge de l'institution dans le respect de la circulaire sur les marchés publics.

- Format 85x55mm
- Impression uniquement en noir
- Recto seul



En-tête de lettre



Dans le cadre d'en-têtes de lettre, l'usage de la version anthracite est de mise.

Format A4, uniquement en noir et blanc. Elles sont fournies par le Service de Communication au format PNG afin de pouvoir être transformées sans nécessiter une impression à gros tirage.

Enveloppes

Différents formats disponibles.
Impression, uniquement en noir.



Flyers, Dépliants,...

Plusieurs formules sont proposées par nos infographistes. Elles visent à inscrire les documents provinciaux dans une **même philosophie**, respectant les courbes de l'oiseau, tout **en permettant l'expression d'une créativité**.



Affiches

1



Distinguer :

- les affiches annonçant des **événements récurrents** (portes ouvertes, menus, ventes) ou des initiatives relevant du quotidien (1)
- Les affiches mettant en avant un **évènement ponctuel ou de grande ampleur** (expo, salon...) (2). Elles peuvent être davantage créatives, singulières mais doivent obligatoirement utiliser des éléments structurants de la charte graphique : le logo, les courbes, les codes couleurs.

2



TITRE
SOUS-TITRE - LIBUS VOLORUM

XIMOLOREM ERRORRO EA SINCTIN CTATEM ATEM VOLUPTATUR ALIGENIMUS, NONSERO QUI DUCIA QUIA DOLUPTADESTRUPTAM ET VOLUPTAM SITAT DELIAT.

Province de Hainaut
Chaque jour avec plaisir



TITRE
SOUS-TITRE - LIBUS VOLORUM

XIMOLOREM ERRORRO EA SINCTIN CTATEM ATEM VOLUPTATUR ALIGENIMUS, NONSERO QUI DUCIA QUIA DOLUPTADESTRUPTAM ET VOLUPTAM SITAT DELIAT.

Province de Hainaut
Chaque jour avec plaisir



Province de Hainaut
Chaque jour avec plaisir

TITRE
SOUS-TITRE - LIBUS VOLORUM

XIMOLOREM ERRORRO EA SINCTIN CTATEM ATEM VOLUPTATUR ALIGENIMUS, NONSERO QUI DUCIA QUIA DOLUPTADESTRUPTAM ET VOLUPTAM SITAT DELIAT.

Documents personnalisés

Exemple : le rapports d'activité



Farde à rabats

Le Service de Communication se tient à disposition pour personnaliser vos documents dans le respect de la charte graphique.



Référent pour l'ensemble
de ce chapitre :
nicolas.beumier@hainaut.be



Photos et illustrations

Les photos et illustrations

Le Service de Communication organise de régulières sessions de reportages photos au sein des institutions. Ces photos prises en situation, vont être progressivement complétées. **Les institutions souhaitant bénéficier d'une session photos afin de les utiliser doivent au préalable s'acquitter des formalités liées au RGPD.**

Ces photos sont à privilégier par rapport aux clichés provenant de banques d'images du Web, beaucoup moins personnalisés : elles reflètent le quotidien de la Province, tout en apportant une véritable plus-value et une reconnaissance aux établissements représentés.

Cette banque d'images évolutive et propre doit être utilisée dans le respect du droit d'auteur et du droit à l'image. Il est indispensable de mentionner le **crédit photo «Province de Hainaut»**. En fonction de l'usage qui sera fait de ces images (web ou impression), la qualité sera différente. Travailler sur des photos de haute définition garantit un résultat de meilleure qualité et contribue à une image professionnelle de notre institution.

Le choix des photos n'est pas anodin : l'image fournit autant d'informations que le texte, il est donc important qu'elle soit qualitative (résolution comme pertinence). Un soin tout particulier doit y être accordé, au besoin en s'appuyant sur le Service de Communication.

Une banque d'images est disponible sur www.flickr.com/photos/150304731@N07/albums/





Signalétique

La signalétique des bâtiments

La signalétique externe des bâtiments constitue un axe majeur de la visibilité provinciale. La charte graphique doit dès lors s'appliquer rigoureusement sur les éléments d'identification de notre patrimoine.

Depuis 2021, un groupe de travail réunissant le Service de Communication, HGP et HIT apporte un accompagnement interne en vue de l'uniformisation de la signalétique.

Une méthodologie a été établie comme suit :

Les demandes des institutions doivent être adressées au Service de Communication, à l'adresse : communication.province@hainaut.be avec la mention «signalétique provinciale».

Dès réception, le groupe de travail signalétique examine celles-ci et valide le projet. Les graphistes du Service de Communication préparent un dossier de conception des supports visuels.

Se basant sur la charte graphique, un projet est soumis à la direction de l'institution.

HGP l'étudie afin de déterminer si des permis d'urbanisme doivent être sollicités. Une fois cette étape franchie, le dossier est transmis à HIT qui assure la réalisation technique, l'impression et la pose en institution.

Pour des cas particuliers, il se peut qu'une société externe doive être sollicitée par les institutions sur leur budget de fonctionnement. Dans ce cas de figure, le respect de la charte graphique sera néanmoins observé et le recours aux graphistes du Service de Communication restera de mise.

Vous retrouverez la circulaire relative au déploiement de la signalétique sur l'intranet.



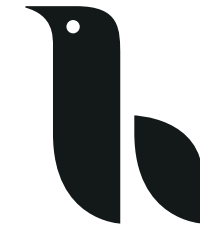
HAINAUT CULTURE

**LA FABRIQUE
DE THÉÂTRE**

- ARTS DE LA SCÈNE -



HAINAUT.BE



Province de
Hainaut

ÉCOLE CLINIQUE

- **IMP** INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE
 - **ADMINISTRATION - DIRECTION**
 - **ÉCOLE FONDAMENTALE**
 - **ÉCOLE SECONDAIRE**
 - **SRJ** SERVICE RÉSIDENTIEL POUR JEUNES
 - **SAJA** SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR POUR ADULTES
 - **SAS'J** SERVICE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ POUR JEUNES
-
- **SAJAS** SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR JEUNES EN ÂGE SCOLAIRE
 - **SRA** SERVICE RÉSIDENTIEL POUR ADULTES

HAINAUT.BE



Référent pour la signalétique des bâtiments du non-enseignant :
cedric.roland@hainaut.be

Référent pour la signalétique des bâtiments de l'enseignement :
laurent.monniez@hainaut.be

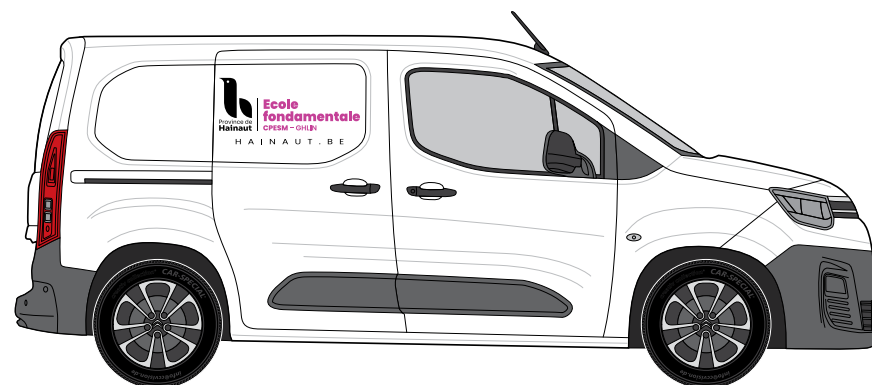
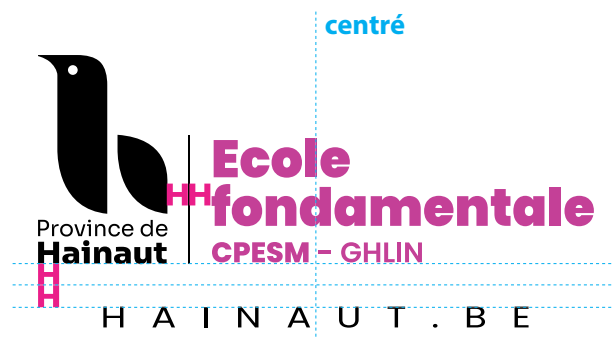
La signalétique des véhicules

Les véhicules floqués, utilisés par les institutions peuvent être de plusieurs types et la déclinaison du logo variera en fonction de la taille et de la destination du véhicule.

- **Un véhicule utilitaire type camionnette** fermée : le flochage peut être prévu en couleurs (noir & couleur du logo) si le véhicule est blanc. Il doit être réalisé à l'arrière gauche et droit ainsi que sur la double porte arrière. Si le véhicule est noir, nous préconisons un logo blanc, positionné aux mêmes endroits. Si le véhicule est gris, deux couleurs (noir & couleur du logo) peuvent être privilégiées. Si, pour des raisons de visibilité, les couleurs utilisées ne s'accordent pas avec la couleur du véhicule, On privilégiera le monochrome (noir ou blanc).

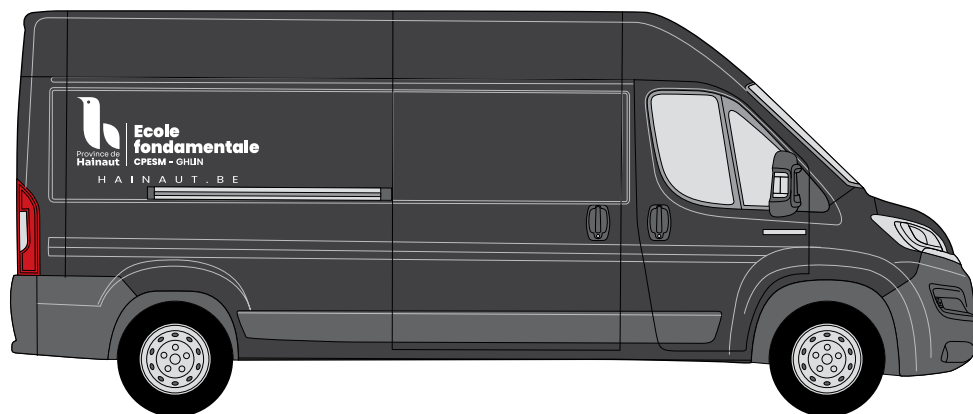
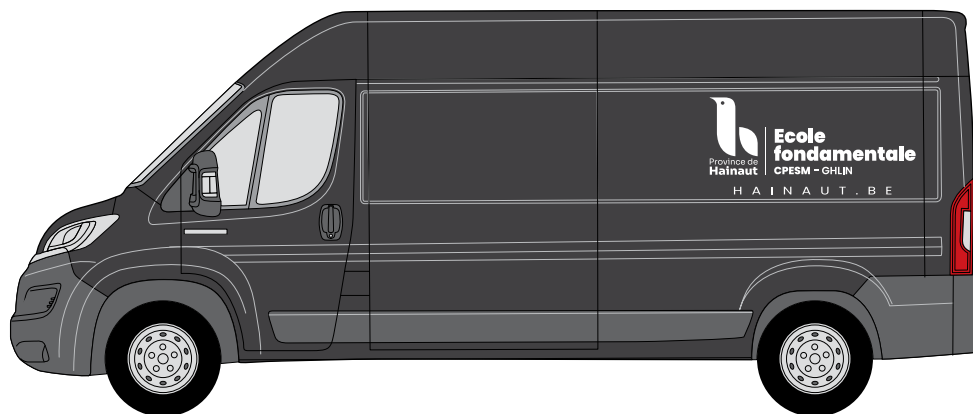
Le logo est celui de la Province auquel est accolé le logo ou le nom de l'institution, conformément à la charte graphique. Les véhicules de chantier se verront également assortis de chevrons blanc et rouge rétro-réfléchissant sur le capot et à l'arrière du véhicule si nécessaire.

Dans certains cas (ex. : les bus) le logo générique pourra être accompagné de sa base line «chaque jour avec vous» ou «étudier en Hainaut».

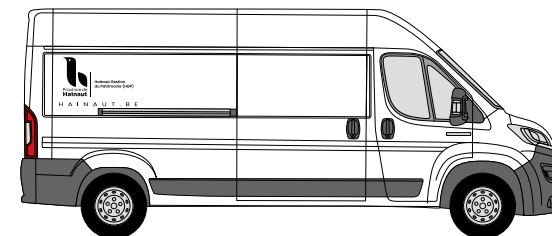
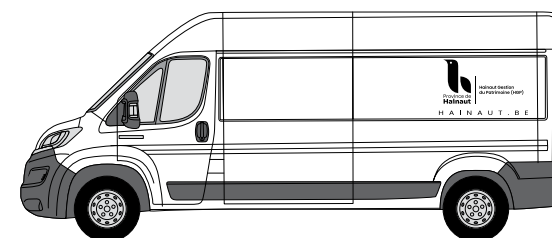




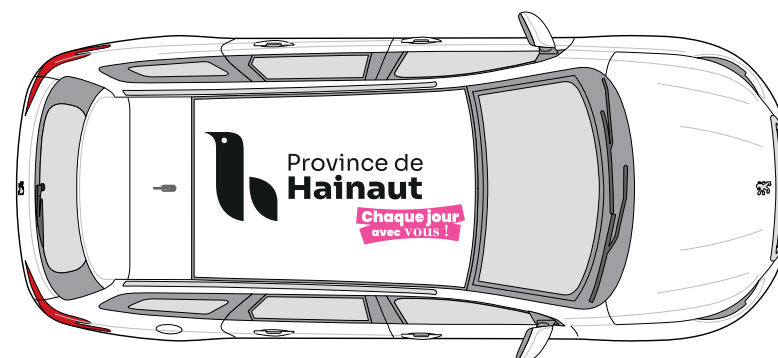
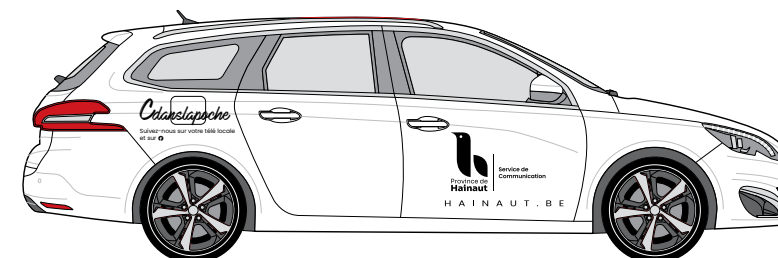
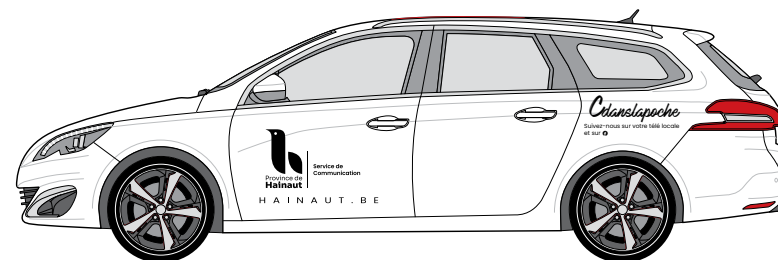
- **Un véhicule utilitaire type camionnette** de chantier blanc peut adopter un logo noir : logo provincial associé au logo ou au nom de l'institution, conformément à la charte graphique. Le logo sera apposé sur les côtés à l'arrière du véhicule ainsi que sur un côté de la double porte arrière. Il sera également muni de chevrons rétro-réfléchissants si nécessaire.



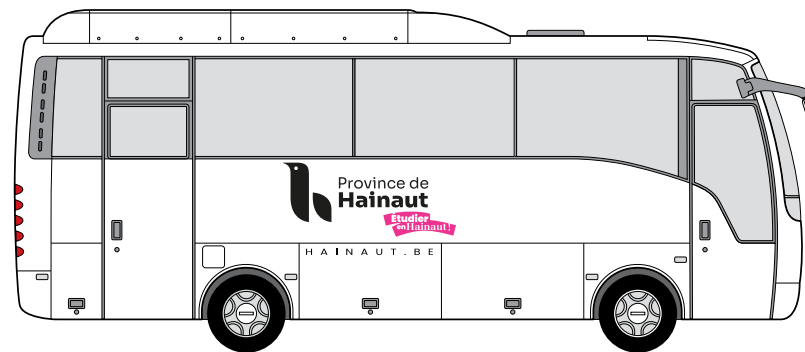
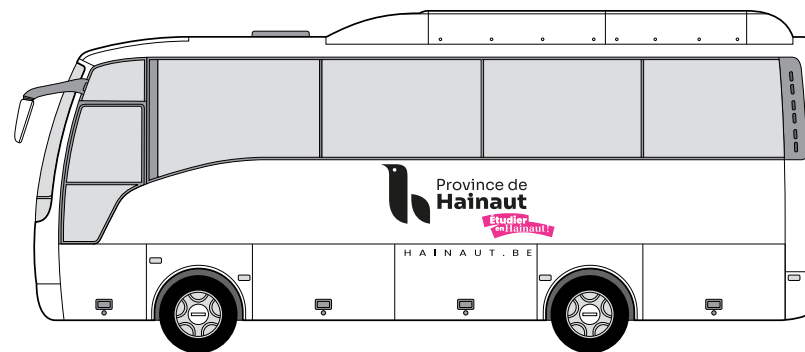
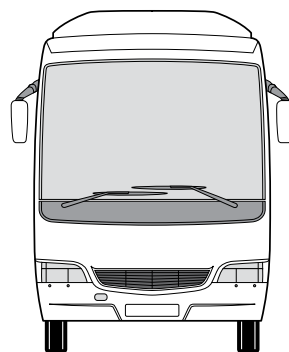
- Si le véhicule est noir, l'utilisation d'un logo blanc est souhaitable, s'il est gris, l'option noir & magenta est davantage indiquée. A nouveau, l'emplacement des logos est identique : côtés et porte arrière. Il en va de même pour les petits véhicules de chantier.



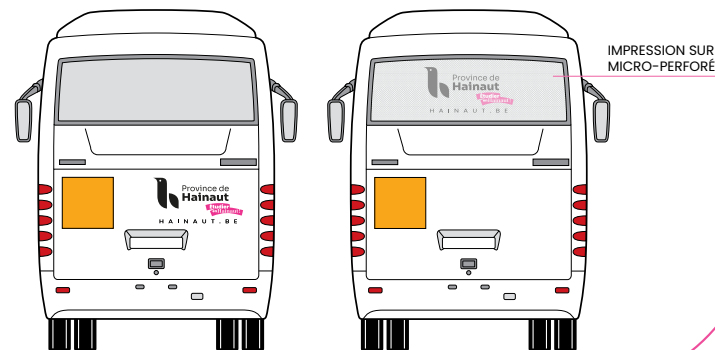
- **Un véhicule de «tourisme»** pourra afficher le logo : sur les portières à l'avant gauche et droit, mais également sur le toit dans des cas tout à fait particuliers. Un logo complémentaire lié spécifiquement à l'institution peut être prévu à l'arrière, au-dessus de la roue.



Les bus scolaires offrant une surface plus importante, il est conseillé d'apposer le logo de la Province ainsi que le slogan «Etudier en Hainaut» sur les côtés du véhicule. A l'arrière, compte tenu des informations obligatoires, il est possible de choisir d'apposer le logo et le slogan en tailles plus petites sur le côté arrière ou sur le pare-brise arrière grâce à une impression sur micro-perforé.



Exemples d'adaptation suivant la configuration réelle



Référent pour la signalétique des véhicules :
frederic.champion@hainaut.be



Outils Numériques

Pages Facebook

Les réseaux sociaux constituent des supports de communication essentiels pour notre Institution. L'Autorité provinciale a autorisé que les services et établissements scolaires y disposent de leurs propres espaces d'expression. Il importe toutefois que la visibilité provinciale soit systématiquement assurée, de manière équilibrée et dans le respect des principes de la charte graphique.

Les vignettes :

privilégier l'oiseau sur fond coloré.

Pour les institutions disposant d'un logo, il est permis de l'utiliser tant que le résultat reste graphiquement équilibré.

Les banners :

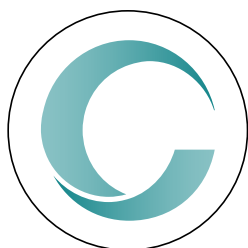
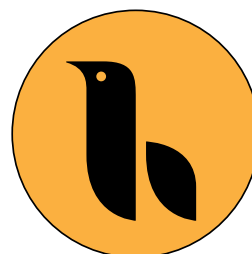
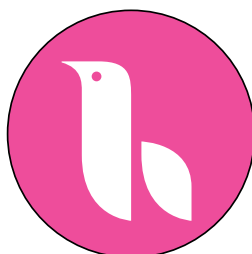
Sur base du modèle conçu et respectant la charte, plusieurs variantes sont possibles, notamment pour les services qui souhaitent adapter leur couverture FB à leur actualité.

- La photo est insérée dans l'oiseau, l'information se trouve dans l'aplat de couleur avec le logo de la Province ;
- La photo est en deuxième plan. L'information & le logo peuvent s'intégrer dans l'aplat créé sur l'oiseau monochrome ;
- Deux photos différentes sont apposées sous l'oiseau monochrome qui comporte les informations pratiques et le logo.

Il faut toujours veiller à ce que vos publications soient «responsives».

Bien utiliser la vignette portrait Facebook

Par défaut, privilégier l'utilisation «l'oiseau» sur fond de couleur avec un contraste bien marqué.

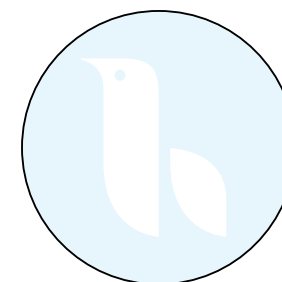


Utilisation du logo de votre institution dans sa forme la plus simple pour autant que l'on conserve une lisibilité correcte.

Version autorisée, mais non souhaitable.

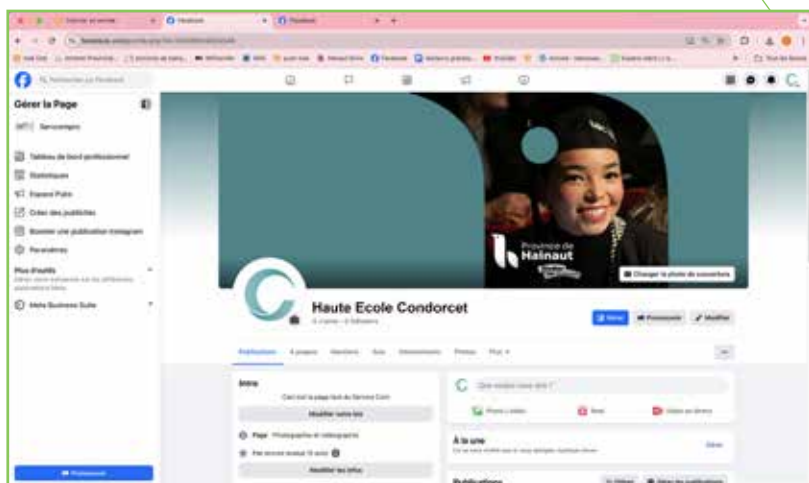
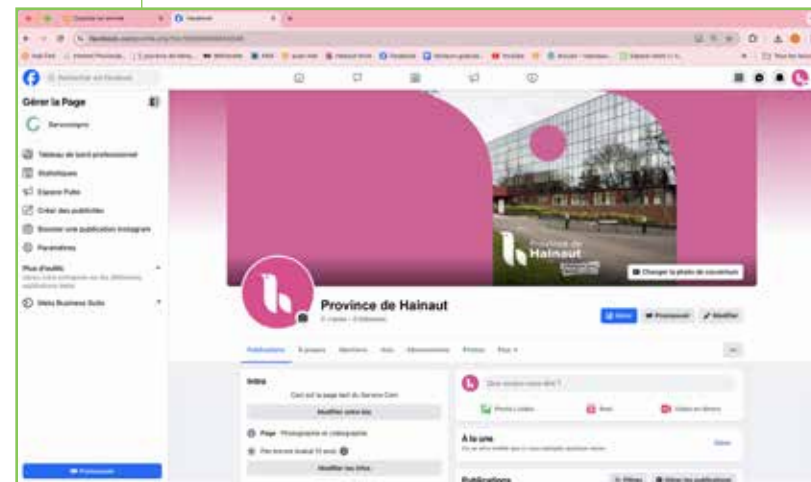


Mauvaises utilisations



Bien utiliser la Bannière Facebook

Utilisation de la bannière sans texte



Utilisation de la bannière avec texte Il faut toujours veiller à ce que vos publications soient «responsives».



Limite de hauteur de texte



Exemples et variantes



Les publications numériques à caractère officiel

Même si le moratoire sur le personnel reste d'application, il arrive régulièrement que des offres d'emploi doivent être publiées pour des fonctions spécifiques. Ces annonces véhiculent l'image de la Province au même titre que d'autres messages officiels.

Il est essentiel de **veiller à leur clarté**.

L'offre d'emploi ou l'annonce officielle doivent porter sur **un seul sujet** et se structurer comme suit :

La publication se compose d'un aplat de couleur pouvant être adapté et d'une photo comme représenté sur l'exemple.

L'aplat comprend dans cet ordre :

- le logo de la Province de Hainaut ;
- un bref descriptif ;
- le destinataire ;
- la baseline adéquate.

Rien ne peut figurer sur la photo.



Province de
Hainaut

Nous recrutons

**Auxiliaire
professionnel(le) –
Technicien(ne) de sur-
face/Agent de propreté
et d'hygiène (H/F/X)**

Direction Générale
Régionale
de Mons - Borinage

**Chaque jour
avec vous !**

Exemples de variantes acceptés



Mauvaises utilisations



Référent pour l'ensemble de ce chapitre :
cedric.roland@hainaut.be



Documents de travail

Documents Word

rappports, projets...

L'image de notre Institution doit s'affirmer au travers de chaque acte posé. Les documents de travail ou rapports internes sont également des vecteurs d'image.

Le Service de Communication a conçu quelques modèles de documents utilisables au quotidien.

Un canevas est à la disposition des institutions.

TYPE DE DOCUMENT
RAPPORT, PV, PROJET...

Province de Hainaut

SAJE Mons
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
POUR JEUNES ENFANTS

RUE DU GOUVERNEMENT 23 - 7000 MONS
065 40 35 60 - Mail

Responsable :
Numéro d'agrément AVIQ :

Organisé par la Province de Hainaut - Chaque jour avec vous
ACTIONSOCIALE.HAINAUT.BE

Province de Hainaut

Adresse de l'organisateur - Numéro de tél - e-mail

Titre

Texte courant et photos

2

Canevas disponible sur :
www.hainaut.be (espace média)

Powerpoint

Un canevas est disponible à la fois pour les powerpoints mais aussi pour les rapports d'activités afin de garantir homogénéisation et professionnalisme

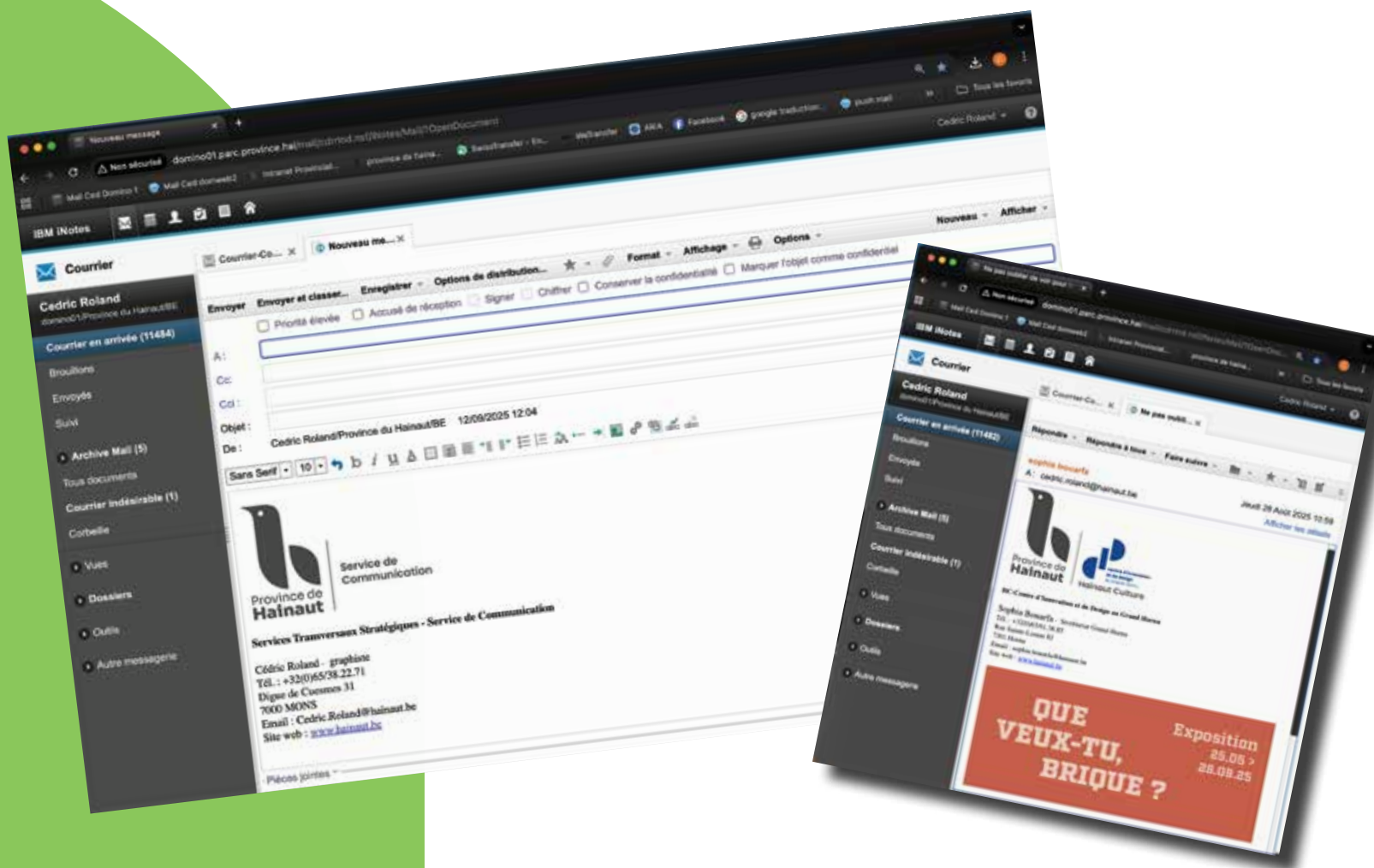


Canevas disponible sur :
www.hainaut.be (espace média)

Signature mail

Les signatures mail constituent un outil d'image et de communication à ne pas négliger. Il convient de se conformer à la charte graphique pour les générer sur base de l'outil développé à cet effet. Le service de communication et la DGSi travaillent de concert afin d'attribuer la bonne signature.

Possibilité d'ajouter une bannière promotionnelle temporaire



A large, stylized white number '10' is set against a green background. The background is composed of a solid green vertical bar on the left and a green shape on the right that resembles a stylized leaf or a curved banner, partially overlapping the '10'.

**Impressions
textiles
& Goodies**

Impression pocket coeur

Pour autant qu'ils soient autorisés au regard des règles respectées par nos directions financières et RH (problématique des ATN), les textiles et les goodies constituent des outils de visibilité importants lors d'événements.

Les institutions sont priées de prendre en considération les conseils suivant pour être en phase avec la charte graphique provinciale :

- Privilégier le monochrome autant que possible ;
- Possibilité d'alterner le monochrome sur une face et le polychrome sur l'autre ;
- Privilégier l'impression noir ou blanche en fonction de la couleur du tissu. (L'utilisation d'une autre couleur n'est pas exclu) ;
- Adapter la taille en fonction de la place disponible ;
- Possibilité d'imprimer sur une ou les deux faces du vêtement ;
- Possibilité d'ajouter un partenaire (ex : fonds européens) ;
- Toujours demander un «bon à tirer» du prestataire avant d'autoriser l'impression ;
- Possibilité de personnaliser avec le nom de l'agent...



Exemples d'impression pocket coeur monochrome



Exemples d'impression pocket coeur polychrome

Remarque

la notion de polychrome en impression textile, débute à partir de 2 couleurs en aplat, jusqu'au principe de quadrichromie regroupant l'ensemble du spectre colorimétrique.



Impression maxi dos mono. ou polychrome



Exemples de vêtements de travail



Goodies

Il est impossible de recenser l'ensemble des goodies disponibles sur le marché dont une institution aurait besoin.

Dès lors, la règle d'or à appliquer se résume en deux mots :

lisibilité et simplicité.

A titre d'exemple, voici un projet de beach flag, de stylos et de rollups.





Contacts et ressources

Contacts

Pour vos travaux graphiques, vous pouvez vous appuyer sur le Service de Communication et surtout sur la cellule infographie basée à Jumet qui vous aidera pour tous vos supports.

Pour les acteurs de l'enseignement, une procédure particulière est mise en place. En tant qu'établissement scolaire, vous ferez appel à la cellule communication de Hainaut Enseignement pour vos actions publicitaires. Avec le concours de la cellule de Jumet, elle vous aidera à réaliser vos contenus promotionnel, à choisir le meilleur support mais aussi à négocier à travers des demandes groupées.

Services provinciaux :

Cédric Roland

Graphiste

065/382.271

cedric.roland@hainaut.be

Enseignement :

Laurent Monniez

Graphiste

065/382.550

lmcom.hainaut@gmail.com

laurent.monniez@hainaut.be

Cellule transversale d'infographie

Nicolas Beumier

Graphiste et coordinateur

071/258.548

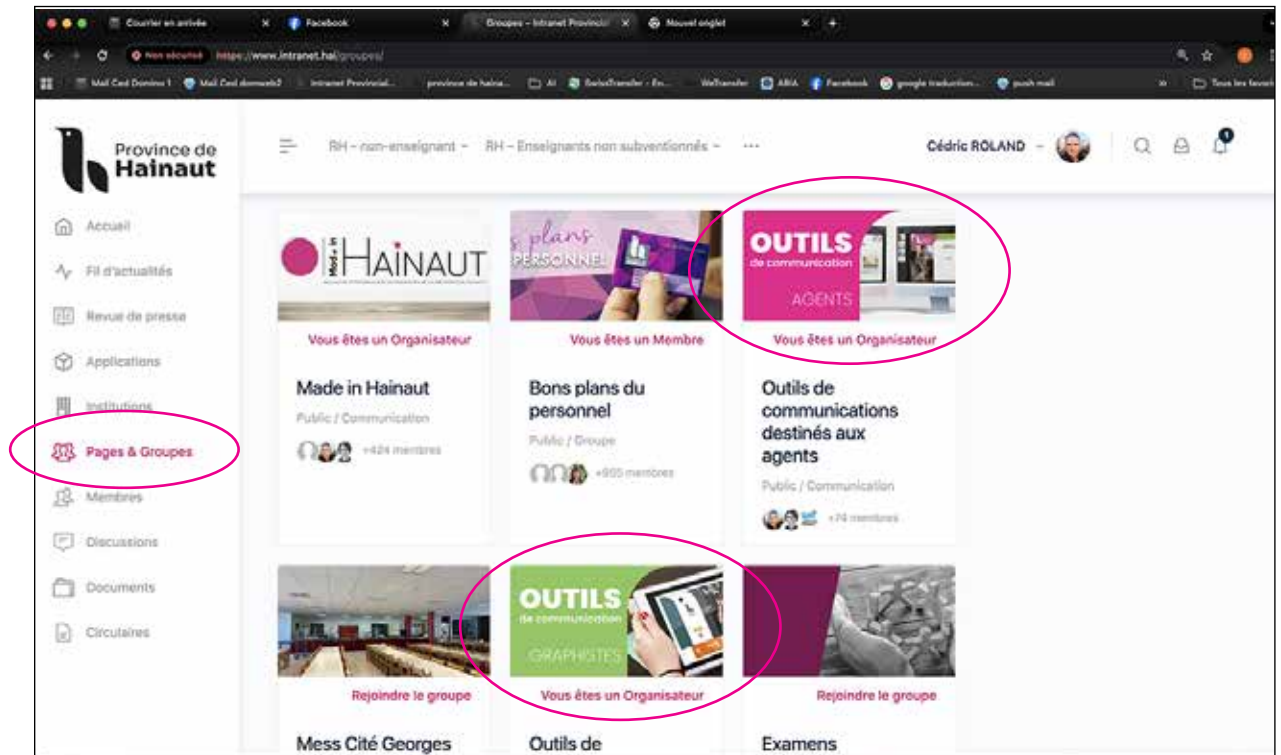
nicolas.beumier@hainaut.be

Ressources

L'ensemble des ressources évoquées dans ce guide sont téléchargeable sur l'intranet, rubrique «Pages & Groupes», vignette «outils de communication»

On peut néanmoins les diviser en deux catégories :

- **Outil de communication - agents.**
Destiné, aux agents et comprenant les outils d'utilisation quotidienne (logos, documents Word, Powerpoint).
- **Outil de communication - graphistes.**
Destiné, graphistes afin de favoriser de manière uniforme et professionnelle l'image provinciale (logos, typos, FB...)





Province de
Hainaut

**Chaque jour
avec VOUS !**